



Fédération des CIQ du 9ème arrondissement de Marseille
6 Chemin Adrien Gerbe 13009 Marseille
06 31 12 76 83
ciqduredon13009@yahoo.fr

A l'attention de : Mr le Préfet de Région Georges-François Leclerc
Et de Madame Corinne Simon, Préfète de Police déléguée

Marseille le 2 Juin 2025

Objet :

Demande d'actions effectives contre les nuisances sonores et de sécurité générées par les rodéos urbains

Monsieur le Préfet, Madame la Préfète de Police déléguée,

Notre arrondissement se trouve à l'entrée de Marseille et il borde en grande partie le Parc National des Calanques. Il est traversé par de grandes voies de circulation comme le Boulevard Urbain Sud, la RD559 (de Mazargues à la Gineste, avenue Delattre de Tassigny puis route Léon Lachamp), le chemin de Morgiou (de Mazargues à l'entrée de la route de Morgiou), le chemin du Roy d'Espagne prolongé par le chemin de Sormiou, le boulevard du Redon (du Cabot jusqu'au Redon).

Toutes ces voies saturées en journée deviennent des pistes d'entraînement et de rodéos le soir venu et le week-end pour les motos de grosses cylindrées ou aux pots d'échappement débridés et les voitures puissantes.

Cette situation s'aggrave particulièrement aux beaux jours avec des regroupements de motards ou de voitures qui prennent ces voies pour des pistes d'entraînement.

Plusieurs aspects sont à prendre en compte :

- Le bruit insupportable généré qui rend les soirées des résidents limitrophes très difficiles à vivre,
- La sécurité des automobilistes « tranquilles », des cyclistes ou des piétons grandement mise en péril,
- La dégradation régulière du mobilier urbain : potelets, bordures et arceaux sont très souvent à remplacer suite aux écarts de conduite de véhicules lancés à grande vitesse.

Les habitants de nos quartiers sont excédés par toutes ces nuisances et manifestent auprès de leurs CIQ leur malaise voire leur colère. Régulièrement en GPO ce problème est soulevé, mais nous ne voyons aucune amélioration. Nous nous adressons donc à vous pour que les mesures de répression préconisées par l'État soient mises en place : des contrôles de police réguliers sur les points stratégiques depuis longtemps identifiés avec des verbalisations ou des mises en rétention des véhicules « trafiqués », la mise en place de radars sonores maintenant à l'expérimentation mais aussi de vitesse. Même si nous avons conscience de la difficulté de mise en œuvre, il est important pour la population de voir que, dans nos quartiers périphériques, le problème est pris en compte et que des solutions sont recherchées, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous espérons Monsieur le Préfet, Madame la Préfète déléguée que notre demande sera prise en considération et que nous pourrons ainsi apporter une réponse à nos adhérents.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agrémenter l'expression de nos sentiments respectueux et de croire à notre dévouement associatif.

Pour la Fédération des CIQ du 9^{ème} arrondissement
Geneviève Canicave, Présidente